

GOLF SCOLAIRE : CADRE DU PARTENARIAT

Fin juin et début septembre, les conseillers pédagogiques EPS recensent les **classes de cycle 3** de leur circonscription intéressées par une activité golf pour l'année scolaire (utilisation de la fiche « Appel à projets »). Les fiches seront transmises par les CPC EPS au CD golf avant les vacances de Toussaint.

1	Formation des enseignants.
<p>1-1 Formation pédagogique et technique assurée par l'équipe départementale EPS (CPD, CPC et présence d'un pro*) dans le cadre des AFE (Animations et Formations des Enseignants) ou dans le cadre d'une formation d'initiative locale pour un projet de secteur : FORMATION OBLIGATOIRE avant la mise en œuvre d'un projet avec sa classe (si possible sur le lieu de la sortie envisagée) *Professeur de golf = Pro</p> <p>⇒ Prise en charge financière du pro par le Comité départemental de golf</p>	
<p>1-2 Formation technique supplémentaire proposée aux enseignants sur la base du volontariat (2 demi-journées ou plus) encadrée par un pro sur un golf du département</p> <p>⇒ Prise en charge financière du pro par le Comité départemental de golf</p>	
<p>CALENDRIER : début d'année scolaire dans la mesure du possible</p>	

2	Élaboration d'un projet pédagogique.
<p>2-1 L'enseignant élabore un projet pédagogique complet, précisant notamment la période et la date de sortie sur un golf ; il adresse le dossier au CPC de circonscription.</p> <p>⇒ Aide éventuelle du CPC de circonscription à l'élaboration du projet</p>	
<p>2-2 Réservation par courrier électronique de la malle golf mise à disposition par le Comité départemental de golf auprès du CPC de circonscription (1 malle par bassin)</p> <p><u>Priorités de prêt définies selon l'ordre suivant</u> : 1- projet avec sortie sur un golf 2- projet sans sortie sur un golf</p>	
<p>CALENDRIER : septembre-octobre pour une validation début novembre</p>	

Remarques :

- Tout projet sera validé par Mme MAGNET, chargée de la mission golf scolaire, pour le Comité départemental de Golf ; la décision sera transmise par Mme MAGNET au CPC de circonscription.
- Les demandes adressées en cours d'année scolaire seront traitées individuellement en fonction des possibilités, mais ne seront pas prioritaires.

3	Mise en œuvre du projet et bilan.
<p>3-1 L'enseignant reçoit le matériel pour une période donnée et met en place les séances avec sa classe.</p> <p>⇒ A la demande de l'enseignant, le pro pourra apporter une aide technique sur une séance au cours du cycle.</p>	
<p>3-2 Sortie sur un golf du département à l'issue du cycle d'apprentissage.</p> <p>⇒ Un pro est présent pour accueillir la classe et mettre en place les activités avec l'enseignant ; le transport est à la charge de l'école. Un document d'organisation type est constitué et accessible sur le site DSDEN.</p>	
<p>3-3 En juin, bilan des projets réalisés et préparation de l'année scolaire suivante.</p>	